

SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU MAIRE **SUR LA SITUATION FINANCIÈRE** **DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL**



Chers citoyennes et citoyens du Plateau,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose le rapport sur la situation financière du Plateau-Mont-Royal. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2014, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires pour 2016.

En lisant ce document, vous constaterez que l'arrondissement a poursuivi sa gestion rigoureuse et ses priorités : la sécurisation, le verdissement, la propreté, le réaménagement et l'animation de ses rues et de ses parcs. Nous sommes fiers de ces résultats et nous allons poursuivre dans le même sens.

Je tiens à remercier, au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, les efforts soutenus et le professionnalisme des employés de l'arrondissement qui travaillent à faire du Plateau-Mont-Royal un milieu de vie toujours plus propre, plus vert, plus beau, plus animé et plus sécuritaire.

Le maire d'arrondissement,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Luc Ferrandez'.

Luc Ferrandez

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
portant sur le budget 2016 se tiendra
le 5 octobre prochain, à 19 h 15,
à la maison de la culture du
Plateau-Mont-Royal.

RÉSULTATS FINANCIERS DE 2014

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2014 avec un surplus d'opération de 3 510 200 \$ provenant de la gestion rigoureuse, au quotidien, de l'ensemble de ses activités ainsi que des revenus locaux supérieurs aux prévisions. De cette somme :

- 474 623 \$ ont été consacrés au résiduel du déficit budgétaire des années 2007 et 2008. Quant au solde de ce déficit (949 247 \$), il sera remboursé en parts égales à la Ville centre en 2016 et 2017 ;
- 1 500 000 \$ ont été affectés au financement de plusieurs projets et activités non prévus au budget ;
- 1 432 734 \$ ont été versés aux surplus libres de l'arrondissement pour un usage futur ;
- 54 582 \$ ont permis la correction comptable de l'inventaire de la cour de service Mentana ;
- 48 262 \$ ont été affectés à la poursuite du Plan d'action canopée.

Une somme de 94 927 \$ provenant du Fonds de parcs a également été utilisée.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Exercice terminé le 31 décembre 2014
(en milliers de dollars)

	2014		2013
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Taxes	36	30	31
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts		4	5
Services rendus	8699	7 403	7 908
Imposition de droits	1 453	1 508	1 264
Amendes et pénalités	293	465	601
Intérêts			
Autres revenus	5	1 052	1 042
Dotations budgétaires	51 161	52 428	52 376
	61 647	62 890	63 227
Charges			
Administration générale	6 785	6 537	6 257
Sécurité publique	202	189	193
Transport	23 027	21 486	22 875
Hygiène du milieu	9 422	10 157	12 919
Santé et bien-être	167	164	173
Aménagement, urbanisme et développement	3 695	3 734	3 351
Loisirs et culture	18 464	18 833	18 329
Frais de financement			
	61 762	61 100	64 097
Excédent (déficit) de l'exercice	(115)	1790	(870)
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(299)	(188)
Excédent des activités de fonctionnement non affecté			
Excédent des activités de fonctionnement affecté	115	463	180
Réserves financières et fonds réservés		(954)	(896)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir		47	49
	115	(743)	(855)
Excédent (déficit) de gestion selon budget modifié		1 047	(1 725)
Corrections – Corporatif		2463	2120
Excédent (déficit) de gestion		3510	395

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En 2014, Le Plateau-Mont-Royal a investi 5 935 000 \$ dans son programme d'immobilisations dédié principalement aux investissements suivants :

SÉCURISATION DES RUES

- 1 003 000 \$ pour la reconstruction de trottoirs et l'aménagement de saillies visant à sécuriser des rues et créer des îlots de verdure.

AMÉLIORATION DES PARCS ET DE L'ESPACE PUBLIC

- 1 531 000 \$ pour les réalisations suivantes :
 - début du réaménagement partiel des aires de jeux dans les parcs Lhasa-De Sela et du Carmel ainsi que le réaménagement partiel des aires de détente dans les parcs Sir-Wilfrid-Laurier et Saint-Michel et dans le square Saint-Louis ;
 - finalisation du réaménagement du parc Lahaie (sentiers, aires de détente, mobilier urbain, fontaine décorative et plantations) ;
 - l'aménagement d'une aire partagée clôturée dans l'îlot sud du parc Baldwin qui vise la cohabitation entre les citoyens et les chiens sans laisse ;
 - début du réaménagement du parc De Lorimier par l'engagement de services professionnels ;
 - finalisation du réaménagement de la devanture de la piscine du parc Baldwin (sentiers, aires de détente, mobilier urbain et plantations) ;
 - finalisation de l'acquisition et de l'installation de poubelles à compaction solaire dans huit parcs.

Mentionnons que plus de la moitié de cette enveloppe budgétaire provient du Programme d'amélioration des équipements dans les parcs, des installations aquatiques et des immeubles à usage aquatique et sportif (441 000 \$), du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (236 000 \$) et du programme Municipalité amie des aînés (30 000 \$).

RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

- 264 000 \$ pour la poursuite du réaménagement géométrique de l'avenue Laurier Est, entre Saint-Laurent et Henri-Julien ;
- 28 000 \$ pour la finalisation du réaménagement géométrique de la rue Saint-Christophe, entre Rachel Est et Marie-Anne Est (élargissement des trottoirs et plantation d'arbres et de vivaces).

INFRASTRUCTURES

- 773 000 \$ (dont 299 000 \$ pour des travaux effectués en régie) financés par l'arrondissement et 604 000 \$ par la Ville centre pour des travaux de reconstruction de trottoirs, de planage et d'asphaltage dans le cadre du programme de réfection routière (PRR).

ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

- 1 129 000 \$ pour le remplacement d'équipements motorisés qui ont dépassé leur durée de vie utile. Une somme supplémentaire de 105 000 \$ provenant d'un budget de la Ville centre a été utilisée pour acquérir une remorque pour transporter le faucardeur utilisé à l'étang du parc La Fontaine ainsi qu'un tracteur utilitaire pour l'entretien des patinoires et le déneigement aux parcs La Fontaine et Jeanne-Mance.

PLAN D'ACTION CANOPÉE

- 46 000 \$ du budget de la Ville centre pour l'augmentation du couvert végétal dans l'arrondissement, dans le cadre du Plan d'action canopée de la Direction des grands parcs et du verdissement.



Avenue Laurier Est, avant et après les travaux



Dos d'âne faits en régie dans la ruelle Laurier-Parc

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES

Exercice terminé le 31 décembre 2014
(en milliers de dollars)

		2014		2013
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
	Transferts		408	
	Autres revenus			
	Contributions des promoteurs		1031	
	Autres			
		0	1 439	0
Affectations				
	Activités de fonctionnement		299	188
	Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		83	
		0	383	188
Financement par emprunt / à financer		4 784	4 113	3 261
Total		4 784	5 935	3 449
Acquisition d'immobilisations				
	Administration générale	1 050		
	Sécurité publique			
	Transport	2 200	4 206	2 716
	Hygiène du milieu		252	185
	Santé et bien-être			
	Aménagement, urbanisme et développement	634		67
	Loisirs et culture	900	1 477	481
Total		4 784	5 935	3 449



Le parc Lahaie et sa fontaine

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2015

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2015 prévoit des dépenses de 62 904 100 \$. Si aucun événement hors du commun ne vient changer le cours des choses, l'arrondissement prévoit atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'année, notamment grâce à ses revenus autonomes qui devraient atteindre 6 535 600 \$. À noter qu'au 1^{er} janvier 2015, le Fonds de parcs s'élevait à 1 905 330 \$, comparativement à 1 015 249 \$ au 1^{er} janvier 2014, ce qui constitue une augmentation substantielle. Cette somme sera consacrée à l'établissement, au maintien ou à l'amélioration de parcs et de terrains de jeux ou à la préservation d'espaces naturels.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En 2015, Le Plateau-Mont-Royal dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 4 695 000 \$ ainsi que d'un surplus accumulé de 7 432 000 \$. Aussi, l'arrondissement profitera de divers programmes de la Ville qui contribueront à augmenter cette enveloppe budgétaire de 2 605 000 \$ pour l'entretien routier, les parcs et le matériel roulant.

En résumé, les investissements s'élèveront à plus de 12,1 M\$ et permettront entre autres de réaliser les projets suivants, sauf si les règles de gestion contractuelles nous obligent à reporter les travaux :

- le réaménagement géométrique de l'avenue Laurier Est amorcé en 2013 entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Henri-Julien ;

- les travaux dans le square Saint-Louis et les parcs Laurier, Lhasa-De Sela, Saint-Michel, du Carmel, Villeneuve, De Lorimier et Hutchison-Des Pins ;
- les améliorations du centre Saint-Denis et du centre de loisirs multiethnique Saint-Louis ;
- la poursuite du programme de réfection routière (PRR) et des mesures d'apaisement de la circulation ;
- le remplacement d'équipements motorisés utilisés pour les activités de voirie, de propreté, d'entretien des espaces verts et de déneigement ;
- l'achat du terrain de stationnement du monastère situé au 4450 de la rue Saint-Hubert ;
- l'octroi de contrats pour la construction de 78 saillies à 17 intersections.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2016

L'adoption du budget de fonctionnement de 2016 par le conseil d'arrondissement aura lieu le 5 octobre 2015 et celui-ci doit être entériné par le conseil municipal et le conseil d'agglomération les 9 et 11 décembre de la même année.

Les transferts reçus de la Ville centre pour 2016 sont de 46 648 700 \$ comparativement à 48 368 300 \$ en 2015.

Les diverses modifications apportées aux transferts de la Ville et aux paramètres de la réforme du financement des arrondissements ont contribué à la diminution de l'enveloppe budgétaire pour 2016, et ce, malgré une indexation de 1 % et la bonification destinée aux arrondissements centraux. De plus, dans le cadre de cette réforme, la Ville centre a appliqué la deuxième tranche des compressions établie à 795 500 \$, soit le montant de la coupe de 787 600 \$ en 2015, plus 1 %. Cette formule sera appliquée annuellement jusqu'en 2024. L'arrondissement devra donc compter sur ses revenus autonomes ainsi que le maintien de sa taxe locale pour respecter ses obligations.

C'est dans ce contexte que l'arrondissement travaille actuellement à élaborer le cadre financier pour le prochain exercice. Il est évident que l'atteinte de l'équilibre budgétaire nécessitera de faire des choix comme indexer la taxe locale, utiliser ses surplus et réserves, augmenter la tarification locale ou remettre en question le maintien du niveau de certains services aux citoyens.

En ce qui a trait à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations 2016-2018, l'enveloppe octroyée reste à 14 085 000 \$, dont 4 695 000 \$ en 2016.

La programmation des dépenses d'immobilisations est disponible sur le site Web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/plateau.



La Buvette Baldwin



La ludothèque du parc des Compagnons-de-Saint-Laurent

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2014, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis une recommandation dans le cadre des transferts de toute activité réalisée à contrat vers le mode en régie, en s'appuyant sur ce qui a été fait par le passé pour la collecte et le transport des matières recyclables. Le vérificateur recommande ainsi de considérer toutes les composantes des coûts ainsi que les divers aspects qualitatifs avant d'adopter une nouvelle stratégie opérationnelle. En réponse au vérificateur, l'arrondissement s'engage à appliquer cette recommandation d'ici le 31 décembre 2015.

Toujours concernant la collecte et le transport des matières recyclables en régie, le vérificateur recommande de préparer un bilan faisant état des résultats obtenus pour cette activité depuis son implantation en régie en 2009 et de produire périodiquement des rapports de résultats, afin d'informer les élus de l'évolution des coûts et de s'assurer que la stratégie opérationnelle choisie représente toujours la meilleure solution. En réponse au vérificateur, l'arrondissement :

- élaborera un rapport représentant les résultats comparatifs de 2007 à 2015 de l'évolution des coûts pour présentation aux élus d'ici le 31 décembre 2015 ;
- fournira aux gestionnaires concernés un rapport semestriel de l'évolution des coûts de la structure des cols bleus pour l'activité de collecte et de transport des matières recyclables, afin d'analyser les variations et d'expliquer les écarts ;
- de concert avec la Ville centre, réévaluera la pertinence de maintenir ou non la collecte et le transport des matières recyclables en régie, lors des exercices préparatoires budgétaires.

RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement.

NOM	FONCTIONS	RÉMUNÉRATION EN 2014
Giguère, Marianne	Conseillère d'arrondissement	30 134 \$
	Allocation de dépenses	15 787 \$
	Membre de la Commission permanente sur l'examen des contrats	5 794 \$
Gosselin, Christine	Conseillère d'arrondissement	30 134 \$
	Allocation de dépenses	15 787 \$
	Maire suppléant de l'arrondissement	6 367 \$
Plourde, Marie	Conseillère d'arrondissement	30 134 \$
	Allocation de dépenses	15 787 \$
	Membre du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal	21 779 \$
	Présidente du comité consultatif d'urbanisme	3 477 \$



Ruelle verte au sud de la rue Gauthier, entre Cartier et Dorion

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

La liste des contrats, incluant des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant et qui totalisent 25 000 \$ et plus pendant la période allant du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015, a été déposée officiellement et peut être consultée sur le site Web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/plateau.